



<http://cgt.drifip59.free.fr>

Lille, le 2 décembre 2015

Compte-Rendu du Comité Technique Local du 1/12/2015

Déclaration liminaire des élus CGT Finances Publiques au CTL DRFIP Nord du 1er décembre 2015

Les attentats de Paris ont provoqué une indignation légitime, une tristesse et un désarroi profond en France comme au-delà de nos frontières. Les agents des Finances publiques ont été touchés au même titre que l'ensemble des citoyens attachés aux valeurs démocratiques et républicaines. Cette actualité justifiait des dispositions immédiates exceptionnelles.

La CGT Finances Publiques estime que le plan d'urgence nécessite une autre orientation des politiques économiques. C'est en renforçant les services publics dans leurs rôles et leurs moyens qu'on pourra obtenir des vrais résultats. Le Pacte social doit primer sur le pacte de responsabilité, ce n'est qu'à cette condition que le pacte de sécurité pourra fonctionner.

C'est pourquoi, la CGT Finances Publiques réaffirme sa revendication d'un renforcement de la DGFIP dans tous ses rôles, et l'attribution des moyens correspondants. Elle exige de vraies annonces sur les moyens humains et budgétaires nécessaires pour notre direction, afin de faire face à ses enjeux en matière de contrôle, de finances locales et de cohésion sociale.

Les événements du 13 novembre ont mis en avant la mobilisation extraordinaire de l'ensemble des agents des services et entreprises publics, qui montrent en chaque circonstance, leur engagement au service des populations. C'est la démonstration de l'utilité et de l'efficacité des services publics français :

- Qu'il s'agisse des forces de l'ordre, des services de secours, ou de ceux de soins, ce sont bien des agents publics (des fonctionnaires !) qui ont répondu présents et ont fait acte de dévouement ;
- Ce sont des recrutements d'effectifs d'agents publics qui sont annoncés pour lutter contre le terrorisme.

Dans ce contexte inédit à bien des égards, les services publics occupent une place centrale et particulièrement sensible pour la République. Les services de la Direction Générale des Finances Publiques sont directement concernés : ils sont quotidiennement au contact du public et exercent des missions essentielles pour notre société.

Le « vivre ensemble », mis à mal par les politiques austéritaires et les compromissions avec les puissances de l'argent et du capital, ne pourra être reconstruit que par le réinvestissement des services publics dans les zones abandonnées. Combattre, écarter les formes de radicalisation passe avant tout par le respect des droits fondamentaux d'accès à l'éducation, à la culture, à la santé et à l'emploi.

Vecteur de cohésion sociale par sa présence partout, la DGFIP est là pour permettre le financement et le bon fonctionnement de tous les services publics au travers de ses différentes missions fiscales et financières.

La DGFIP a toute sa place dans la lutte contre la fraude et l'économie souterraine qui alimente et blanchit l'argent du terrorisme, car c'est prouvé, la fraude alimente le terrorisme, (même si toutes les fraudes ne sont pas liées à celui-ci).

La DGFIP doit donc être un des outils de lutte et de démantèlement contre les réseaux en s'appuyant sur une chaîne du contrôle fiscal renforcée, dotée de services de gestion et de contrôle présents sur l'ensemble du territoire, ainsi que de véritables moyens à l'international. La coopération des services de la DGFIP avec les services judiciaires et les autres services de l'Etat doit donc être améliorée et favorisée.

Ce n'est qu'à ces conditions que l'Etat pourra contribuer efficacement à démanteler les réseaux terroristes et à les empêcher de nuire.

Les missions de la DGFIP sont au cœur des politiques publiques, sous toutes leurs formes. À ce titre elles nécessitent donc des moyens humains suffisants, et des matériels de qualité. Pourtant, la DGFIP est la grande oubliée des annonces gouvernementales et des décisions mises en œuvre. Ainsi, Michel Sapin ce 23 novembre a décliné tout un tas de mesures économiques et financières dans son plan de lutte contre le financement du terrorisme, sans pour autant intégrer notre administration à celui-ci, et ce bien qu'elle soit au cœur de certaines des mesures.

Malgré le contexte particulier, les suppressions d'emplois ne sont pas remises en cause, les restructurations se poursuivent, les projets de la DG en matière de règles de gestion sont maintenus, la DG refuse toujours de revenir sur ses décisions en matière d'intéressement collectif, de revaloriser les régimes indemnitaires et le budget de fonctionnement est toujours en baisse...

Nos revendications demeurent plus que jamais urgentes à satisfaire !

Et c'est dans ce contexte que vous proposez à l'ordre du jour de ce Comité Technique Local, de nouvelles restructurations à la DRFIP Nord, avec la fusion des IFU aux Services de Entreprises de Lille Nord et Dunkerque. En un mot, on continue et on accélère et surtout, toujours selon la même logique de concentration ou déssectorisation (dont on a vu les conséquences lors d'une expérimentation au SIP de Lille Nord, il y a quelques années). Le tout faisant croire à une consultation, voire une approbation des collègues. En réalité, cela ne fera que dégrader encore les conditions de travail des collègues en augmentant la perte de sens du travail accompli.

Pour répondre aux difficultés rencontrées, la CGT revendique les moyens humains et matériels nécessaires pour assurer pleinement les missions des SIE.

ORDRE DU JOUR :

Le comité technique local siégeait le 1er décembre suite à la 2ème convocation du comité technique du 20/11 où l'ensemble des organisations syndicales, après lecture d'une motion, avait décidé de boycotter la réunion, suite au mépris de la Direction Générale lors des Comités Techniques de Réseau.

Ce comité s'est tenu sans les élus Solidaires qui ont préféré quitter la séance avant l'ouverture après avoir lu une déclaration.

Les points à l'ordre du jour étaient les suivants :

- les ponts naturels 2016.
- la fusion des IFU 1 et 2 du SIE de Lille Nord.
- la fusion des IFU 1 et 2 du SIE de Dunkerque.
- la compétence territoriale des PCRPs.
- le bilan de la campagne IR-TH-ISF 2015.

La CGT a ouvert la séance par la lecture de sa déclaration liminaire.

En réponse, le directeur a indiqué partager le rôle et l'importance des services publics dans la période.

Sur la DGFIP et les choix du gouvernement, il constate que la DGFIP n'est pas renforcée, mais qu'elle était d'ores et déjà, au cœur de la lutte contre la fraude (GIR, GREE...) et que son action était largement reconnue.

1. Les ponts naturels

La direction a indiqué qu'elle avait décidé les 3 ponts naturels que le calendrier permet :

Le vendredi 6 mai 2016 ; le vendredi 15 juillet 2016 et le lundi 31 octobre

L'administration a rappelé le dispositif de financement de ces 3 journées : 1 autorisation d'absence exceptionnelle pour l'une, puis congés, ARTT, récupération pour les 2 autres.

La CGT a rappelé son opposition à ce dispositif. Le droit à congé est un droit pour les salariés et la direction n'a pas à empiéter sur celui-ci.

Pour la CGT, si la direction veut fermer les services ces 3 jours, elle peut fermer ses services au public mais elle devrait laisser les collègues qu'ils le désirent venir travailler.

La CGT a voté contre le dispositif des ponts naturels

2. IFU unique au SIE de Lille Nord

La direction a présenté le dispositif d'organisation du projet d'IFU unique au SIE de Lille Nord.

Elle propose la création de 3 pôles :

- un pôle regroupant les missions transverses et la comptabilité (effectif 9 agents : 4B/5C)

- un pôle chargé de l'ensemble de la gestion des professionnels en fusionnant les bases des 2 IFU actuelles (effectif : 7 agents B)

- un pôle en charge de la mission recouvrement (effectif : 4 agents B)

Concernant cette fusion, d'après la direction, « l'ensemble des contrôleurs et des agents ont manifesté leur souhait de voir pérenniser cette nouvelle organisation issue d'une réflexion commune lors d'un groupe de travail ».

Alors que les documents indiquaient que cette fusion était prévue au 01/01/2016, en séance, l'administration a indiqué que pour des raisons informatiques elle ne pourrait avoir lieu à cette date. Au plus tôt, elle devrait être effective au 01/04/2016, mais que la direction générale indiquait que cela pouvait poser des problèmes importants au niveau des bases et qu'elle préconisait le 01/01/2017. La direction se laissait le temps d'expertiser le problème pour voir si la date retenue était avril 2016 ou janvier 2017.

La CGT a d'abord demandé la date du groupe de travail et la façon dont les collègues ont "manifesté unanimement leur souhait" pour cette organisation ? La direction n'a pas pu répondre. Ce que les collègues font remonter à la CGT, ce n'est pas leur souhait de fusionner à tout va : c'est qu'avec les évolutions législatives pour faire face aux missions, ils ont besoin de plus d'emplois !!! Les fusions s'accompagnent toujours d'une perte de connaissances et de plus de souffrances au travail.

La CGT a également demandé ce que recouvrait la mission transverse pourvu de 9 agents alors que la mission gestion en compte 7. La CGT a demandé si la taille du pôle de la mission transverse sous-entendait que la direction voulait sortir les travaux de relance des défaillants du pôle gestion. Et si c'était le cas, la CGT a indiqué son opposition à cette logique de travail.

La direction a répondu évasivement concernant les missions transverses en indiquant qu'il s'agissait de missions RH comme la gestion de la pointeuse ...

Enfin, la CGT a indiqué son désaccord quant à la spécialisation des A de SIE : un A serait soutien technique et l'autre encadrant.

La direction a indiqué que la répartition des effectifs au sein de chaque pôle était de la responsabilité du chef de service et pas du CTL. Pour l'administration, l'IFU unique facilite l'organisation interne et l'intérêt réside dans les traitements de masse. Cela doit aller de pair avec un service comptabilité /ordonnancement « solide ».

Concernant le rôle des A, la direction a indiqué que le département du Nord avait la chance de compter un grand nombre de A et qu'elle souhaitait créer un réseau de A par type de services (SIP/SIE/SPL...) pour développer le niveau technique des A.

Face aux incertitudes quant au calendrier, et au vu des approximations concernant l'organisation même de l'IFU mises en évidence par la CGT, **la direction a décidé de retirer le point à l'ordre du jour.** Pour la direction, « le dossier n'est pas prêt », « nous ne sommes pas là pour mettre en difficultés les services ».

La CGT se félicite de cette décision de bon sens.

3. IFU unique au SIE de Dunkerque

Étant donné les débats sur le point précédent et que l'aspect informatique n'est pas résolu là non plus, la direction a retiré immédiatement ce point de l'ordre du jour.

4. Compétence territoriale des PCR

Aucun document n'a été fourni aux organisations syndicales concernant ce point.

La direction s'en explique en indiquant qu'il s'agit seulement de préciser officiellement en CTL que les PCR ont une compétence départementale. Beaucoup de départements n'ont qu'un PCR ; Le Nord en a 6. Il s'agit de sécuriser juridiquement les procédures. Une note du bureau CF2 va arriver.

La CGT a demandé si le but de cette précision quant à la compétence départementale des PCR n'était pas d'introduire le travail à distance dans les PCR. Pas de réponse directe à cette question de la part de la direction.

La CGT est intervenue en demandant ce qu'il en était de la polycompétence des PCR.

La direction a répondu que c'était la cellule qui était polycompétente. Après si un collègue veut être polycompétent (IR/Patrimoine/ISF), c'est sur la base du volontariat.

5/ Bilan de la campagne IR 2015

La présentation de la direction de la campagne IR est que le bilan est globalement positif (accueil plus fluide, plus régulier, ...).

La CGT a pointé un certain nombre de problèmes qui ont mis les services, déjà en sous-effectif, en difficulté comme les déclarations EDI ou les retraités qui n'ont pas reçu leur récapitulatif papier de leurs caisses de retraites. Les déclarations EDI ont généré un grand nombre d'anomalies à retraiter dans l'application Gestpart. La non réception du récapitulatif imposable par les retraités a généré un nombre important d'appels téléphoniques et de visites dans les accueils. Concernant les appels téléphoniques, et du fait de la mise en place de plateau téléphonique avec un nombre de collègues de plus en plus restreints, la CGT a demandé à connaître le nombre d'appels non aboutis dans les services. La direction n'a pas pu répondre.

Quant aux chiffres de la réception physique, la CGT a rappelé que le chiffre officiel était largement inférieur à la réalité car le décompte officiel découlait de l'utilisation de l'application ORFA, ce qui n'était pas toujours fait dans les trésoreries (bâtonnage de l'accueil physique).

Questions diverses

- **La CGT a demandé ce que devenait le site Liberté.** La direction a annoncé sa vente imminente (le 7 décembre). Plusieurs offres ont été émises dont au moins une au prix fixé par les Domaines. C'est un promoteur qui va acheter pour faire des logements et des bureaux.

- **La CGT a posé une question concernant l'appel à candidature à Maubeuge pour un emploi d'agent technique.** La direction a précisé que ce recrutement ne se faisait pas par la voie d'un PACTE (c'est la direction générale qui décide la voie de recrutement). Le profil recherché est celui d'une personne faisant l'entretien courant, l'entretien des espaces verts,...Le collègue sera titularisé à l'issue de l'année de stage.

- **La CGT a alerté la direction sur la situation d'isolement des agents de l'accueil du centre des Finances Publiques de Valenciennes,** situation d'isolement qui pouvait être dommageable en matière de sécurité, notamment depuis la fermeture des couloirs d'accès aux autres services (accès par badge). De plus, la caisse unique en matière de numéraire que la direction veut installer à l'accueil va accentuer cette insécurité (point à l'ordre du jour du prochain CTL).

La direction a répondu en indiquant qu'elle allait placer des boutons d'urgence à la banque d'accueil et étudier le problème du renforcement de la sécurité.

- **La CGT a voulu savoir ce qu'il en était de la gestion collégiale du site de Valenciennes.** La direction a répondu que ça allait se mettre en place en début d'année. L'AFIP territorial aurait déterminé la gestion du site en 8 secteurs et donc 8 responsables. La gestion collégiale par les différents chefs de service sur les grands sites allaient être la règle. Après Valenciennes, ce sera le site de Douai.

- **La CGT a demandé à ce que la direction donne aux services, notamment les SIE, la liste des rues et des numéros pour chaque service des QPV.** La direction a refusé sous prétexte qu'il suffisait de cliquer sur le site de la politique de la ville pour les trouver. **La CGT s'est élevée contre cette décision qui n'a aucun sens et qui va à l'encontre de l'efficacité dans les services.** La direction n'a rien voulu entendre.

- **La CGT a demandé que la direction fasse « redescendre » dans les services les actions par sites issues du DUERP précédent afin que les collègues « s'emparent » du DUERP**

- **La CGT a demandé quand la direction se décidera à divulguer le plan de restructuration pour 2017. La direction a répondu que ce n'était pas le moment et à renvoyer au mois de mai prochain.**

- **La CGT a demandé à la direction d'annoncer la date du CTL concernant les suppressions d'emplois,** et comme on savait qu'il était reporté en janvier 2016, que les suppressions au plan local soit connue avant la fin de l'année afin que les agents en aient connaissance pour remplir leur demande de mutation pour le mouvement général.

La Direction a répondu qu'effectivement le CTL emplois 2016 devrait avoir lieu le 12 janvier 2016 et que la localisation des postes supprimés serait connue avant Noël.